



## Responsabilité du conjoint

-----  
Par anju

Bonjour ,  
je vais essayer de vous expliquer au mieux ma problématique et vous poser une ou deux questions qui je l'espère auront une réponse.

Je suis mariée depuis 27 ans, mon mari a toujours été on va dire un peu marginal, cela ne m'a jamais dérangé tant qu'il ne franchit certaines limites.

Il aime dénicher des objets à droite et à gauche et son plus grand problème est l'entassement. Lorsque je lui demande où il a trouvé tel ou tel objet , il me répond que c'est sur un site ou sur un trottoir , ou à la déchetterie etc. .. Enfin toujours une réponse que me convient.

J'aimerais à partir de là , qu'il n'y ait aucune jugement s'il vous plait , je cherche de l'aide et des conseils . Merci

Sauf que je me rend compte petit à petit que ce sont des mensonges et que ce sont des choses qu'il vole , par vengeance envers les personnes qui l'ont déçues voire trahi.

Je me rend compte qu'au fond de moi je m'en doutais mais que je ne voulais pas l'admettre. Je me rends compte aussi que cet homme est particulièrement hors sol quand il s'agit de reconnaître ses erreurs. Je ne vais pas vous refaire l'histoire de notre vie mais sachez que j'ouvre les yeux sur tous les sacrifices que j'ai fait pour notre couple et qu'aujourd'hui je suis fatiguée de devoir trouver des solutions à des problèmes que je n'ai pas créés personnellement.

Et hier , j'ai appris qu'il y avait 4 mains courantes à son égard pour vol . C'est d'ailleurs cette information qui fait que je cherche de l'aide.

Ma première question est : " comment puis je me protéger aux yeux de la loi si mon mari doit faire face à la justice ?" je n'ai franchement pas envie de payer les pots cassés

Deuxième question : " pensez vous que voler par vengeance peut -être lié à une maladie mentale ou psy ?" Par ce que je pose quand même cette question est ce que les trahisons qu'il a subit aurait pu provoquer une maladie.

Je précise que mon mari à 68 ans et il est à la retraite.

Merci pour vos réponses et merci de m'avoir lu.

-----  
Par jodelariege

bonjour  
attention ,vous pourriez être accusée, vous, de recel d'objets volés

lire ci dessous

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33023#:~>

surtout si cela se déroule depuis des années

que faisait il de objets?, de quels objets s'agit il? comment se passait les vols? il rentrait chez ces gens comme ça? tous chez des gens avec qui il était fâché? il semble que ça fait beaucoup de gens quand même... la police va surtout penser qu'il volait pour en tirer profit...et vous par la même occasion voyez un avocat

-----  
Par anju

bonsoir et merci de votre réponse , je ne sais pas trop en réalité vu que je ne sais même pas où il les entrepose , )nous vivons dans un appartement). je pense depuis 1 ou 2 ans , et suite à des personnes qui l'ont trahis comme si mon mari n'avait pas su gérer ses émotions on va dire de façon plus simple; il est entré dans un cercle de vengeance. enfin je le comprend comme tel. bon cela ne me rassure pas car bien évidemment, je ne suis pas impliquée. Je vais lui en parler directement et je vais voir comment il réagit ensuite, en espérant qu'il ne rentre pas dans une colère noire.

-----  
Par anju

oui à part quelques objets inutiles comme une lampe cassée ou une boîte à sucre enfin des babioles sans intérêt , objet qu'il me dit trouvé soit sur le trottoir soit en vide grenier mais maintenant depuis que mes doutes sont fondés par les mains courantes contre lui, je me dis qu'il les a pris . Punaise , je suis inquiète et en colère. Je ne sais pas pourquoi il a besoin de faire ça... comme si cela répondait à sa souffrance.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre mari a besoin d'aide :

- psychologique : vous ne pourrez pas l'obliger à voir un médecin
- juridique : vous ne pourrez pas l'obliger à prendre un avocat tant qu'il n'a pas une plainte qui l'incrimine.

Pour ne pas être accusée de complicité, il faudrait envisager de coopérer avec les forces de l'ordre et rendre dès que possible les objets volés.

Avec une main courante, il ne se passe RIEN. MAis le jour où une plainte est déposée, l'historique va ressortir.

Consultez dès à présent un avocat.